

Chambre médicale

Jeudi 27 octobre 2022, Palais des Congrès, Bienne

Ordre du jour provisoire

- Accueil, communications
- Communications de l'ISFM
- Révision du tarif ambulatoire
- Budget 2023
- Rénovation complète du siège de la FMH à Berne: clôture du projet
- Élections, élections de confirmation
- Modifications des Statuts
- Modifications du Règlement d'exécution
- Modifications du Code de déontologie
- Nouveau financement de la collecte des données par les médecins
- Informations du Comité central et du Secrétariat général
- Divers

Délai pour déposer un point à l'ordre du jour

Tout nouveau point à l'ordre du jour doit être communiqué à la division Administration coordonnée et état-major (direction[at]fmh.ch) d'ici au 21 septembre 2022.